

CEGFC - Section de Paris-Ile de France

Assemblée générale du 8 février 2022

Le président de section ouvre la séance à 10h 45 avec 36 présents ou représentés.

Le nombre d'adhérents a chuté de 20 au cours des deux dernières années. Seulement cinq permanences ont eu lieu au cours de ces années en raison des conditions sanitaires. Les travaux de relevés ont continué. La section a participé au salon généalogique du 15^{ème} arrondissement les 6,7 et 8 mars 2020 et aucune participation au cours de l'année 2021, les conditions matérielles ne nous ont pas paru acceptables.

Quelques nouveaux livres dans la bibliothèque à Pantin.

Pour 2022 :

Continuation de relevés systématiques.

Nous prévoyons une dizaine de permanences mensuelles cette année si la fréquentation le justifie et seulement dans ce cas.

Participation au salon généalogique à la mairie du 15^{ème} arrondissement de Paris du 16 au 19 mars partiellement avec la SALSA présente le vendredi et samedi.

Le Président donne ensuite quelques nouvelles de l'association et fait remarquer que la base du CEGFC comprend maintenant plus de 4 millions d'actes. Elle est accessible sur Généanet et Filae mais aussi et toujours sur Généabank et cela gratuitement pour les membres du CEGFC. L'assemblée générale du CEGFC est fixée au 5 avril, elle aura lieu en visioconférence.

Le rapport moral est accepté à l'unanimité.

Rapport Financier

Le trésorier Gilles Mairet présente le compte d'exploitation 2021 qui présente un excédent de 159,58 € le solde bancaire au 31 décembre est de 2454,91 €;

Renouvellement du bureau

Quatre mandats arrivent à expiration :

- Jean Legrand, Président de la section, qui se représente.
- Gilles Mairet, trésorier, qui se représente.
- Nelly Paris, secrétaire, qui se représente.
- Denis Leclerc, vice-président, qui ne souhaite pas se représenter.
- Pascal Bourgeois fait acte de candidature en tant que vice-président.

Les personnes qui se représentaient ont toutes été réélues ainsi que Pascal Bourgeois, élu à l'unanimité.

Le président clôture la séance à 12h15.

Rédigé par Nelly PARIS, validé par Jean LEGRAND, président de section, le 8 mars 2022.